

**LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE**  
**BUREAU DES INSCRIPTIONS ET DE L'AFFECTATION SCOLAIRE**  
**440 NORTH BROAD STREET, SUITE 111**  
**PHILADELPHIA, PA 19130**

Danielle N. Seward  
Directrice générale adjointe

Tel: 215-400-4290  
Fax: 215-400-4291

**Penn Alexander Elementary School**  
**Processus d'inscription au jardin d'enfants 2017**

Ce qui suit sont les directives et les échéanciers qui régiront le processus de candidature et de sélection des élèves aux classes de maternelle de *Penn Alexander Elementary School (PAS)* pour l'année scolaire 2018- 2019

Calendrier de la loterie du jardin d'enfants de <i>Penn Alexander</i>	
Dates d'inscription	Du mardi 16 janvier 2018 au vendredi 9 février 2018.
Le personnel de l'école envoie, par email, la liste finale à OSEP.	14 février.
Loterie organisée par OSEP et IT.	15 et 16 février.
Les lettres de la loterie seront envoyées par courrier aux domiciles des candidats :	Avant le 23 février.

Procédures générales :

- Seuls les enfants qui résident dans la zone de desserte de PAS sont admissibles à la loterie. Toutes les demandes reçues après le 9 février 2018 seront placées sur une liste d'attente. Deux preuves de résidence au sein de la zone de desserte seront nécessaires lors de la soumission des documents d'inscription. Montrer deux preuves de résidence au moment de l'ouverture de l'école, est également obligatoire.
- Le Bureau de l'éducation préscolaire dressera une liste des élèves de Head Start résidant dans la zone de desserte de *Penn Alexander* et la remettra à l'école. Le Bureau de l'éducation préscolaire informera aussi ses centres concernant le calendrier d'inscription au jardin d'enfants de PAS.
- Le Bureau des services spécialisés dressera une liste d'élèves en intervention précoce résidant dans la zone de desserte de Penn Alexander et la remettra à l'école. Le Bureau de l'éducation préscolaire informera aussi ses centres concernant le calendrier d'inscription au jardin d'enfants de PAS.
- Les documents d'inscription à Head Start et Intervention Précoce doivent être reçus dans les dates d'inscription. Les demandes reçues après le 9 février 2018 seront placées sur une liste d'attente. Deux preuves de résidence au sein de la zone de desserte seront requises lors de la soumission des documents d'inscription.
- Cet avis sera examiné chaque année et placé sur le site Web du District Scolaire lorsqu'il annoncera l'inscription au jardin d'enfants le ou avant le 1<sup>er</sup> Décembre. Toutes les notices seront traduites dans les huit langues principales du District.
- Tous les formulaires d'inscription doivent être retournés à PAS le ou avant les dates limites, entre 8h00 et 15h00.
- Toutes les décisions d'admission ne seront communiquées que par écrit par l'intermédiaire d'une lettre envoyée au domicile de l'élève. Les décisions d'admission ne seront pas communiquées par téléphone, ni que les lettres d'admission seront remises aux parents qui se présentent au Bureau des inscriptions et de l'affectation scolaire.